Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 8 (1879)

Heft: 5

Erratum: Errata

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En vous priant, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir insérer ces quelques lignes dans le prochain numéro du *Bulletin,* nous vous offrons l'assurance de notre considération distinguée.

J. Dousse, instituteur, à Grandvillard.
Sévérien Robadey, instituteur, à Lessoc.
Blanc, instituteur, à Gruyères.
Gothuey, Amédée, instituteur, à Charmey.
Karth, Alphonse, instit., à Villars-sous-Monts.
Risse, instituteur, à Enney.
Débieux, Etienne, instituteur, à Neirivue.
Beaud, instituteur, à Estavannens.

Note de la Rédaction. — Nous laissons à nos correspondants le soin de répondre à cette lettre, s'ils le jugent à propos.

ERRATA

Quelques fautes se sont glissées dans la correspondance du Bas-Valais, publiée dans le n° 4 du *Bulletin.*

A la page 62, ligne 9, après ces mots : « qui les éclipse », il faut ajouter « toutes ».

Même page, ligne 11, au lieu de : « s'endormir », il faut lire : « s'en donner ».

A la ligne 33 de la même page, lisez : « notre devoir », et non « un devoir ».

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

I

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation s'est réuni à Fribourg, le 24 avril dernier, pour s'occuper de tout ce qui concerne la prochaine assemblée générale annuelle.

La fête aura lieu à Courtion, le jeudi 24 juillet. Le programme en sera publié ultérieurement. Les rapporteurs choisis pour traiter les deux questions que l'assemblée discutera sont : M. Robadey, instituteur à Bulle, pour la première, et M. Perriard, directeur de l'école secondaire de Cormérod, pour la seconde.

Bien que ces questions aient déjà paru dans le n° 10 (1878) du *Bulletin,* nous croyons utile de les mettre de nouveau sous les yeux de nos lecteurs :

1. Quelles conditions devrait remplir un livre de lecture approprié à tous les degrés de l'école primaire ? — Choix des matières, et manière de s'en servir.